

~~Motion~~ transformée en postulat

Projet pilote de vieille ville sans voiture

La vieille ville de Delémont est un bijou qui mérite d'être valorisé.

L'idée souvent émise de la mettre en zone piétonne ne trouve pas de concrétisation, tant les avis sont partagés sur la question.

Les habitudes changent, les mentalités aussi et les exemples de villes sans voiture sont nombreux. Les nouveaux plans de mobilité sont mis en place et permettent déjà d'évaluer les effets de cette nouvelle manière de vivre en ville.

Imaginons la vieille ville de Delémont en zone de flânerie. Une nouvelle place du village où il ferait bon s'attarder dans les rues, en toute sécurité ou boire son café sur les terrasses qui fleurissent nos trottoirs, sans le bruit des moteurs. Un atout certain pour les habitants, les visiteurs et le commerce local.

Il ne s'agit pas de tout interdire. Question de nuances, de bon sens. L'accessibilité à la vieille ville piétonne, sous certaines conditions, pour les livraisons, les riverains et les véhicules d'urgences par exemple, doit être identifiée. Le vélo mérite également de trouver sa place en zone piétonne.

Savoir comment on accède à cette vieille ville sans voiture doit également être pensé : à pied, à vélo, en transports publics ou en voiture. Si l'on a besoin d'un véhicule motorisé pour se déplacer, il convient de se demander si un bus passe à proximité de la vieille ville ou si des places de stationnement existent. Rendre une zone piétonne nécessite aussi de réfléchir à la mobilité alentour.

La vieille ville de Delémont piétonne, chacun pourrait y trouver son bonheur.

La motion ne vise pas à rendre illico presto la Vieille Ville sans voiture. Il paraît judicieux de faire d'abord un essai, sur une période donnée, et ensuite de faire le bilan. La motion vise ainsi à élaborer un projet pilote de vieille ville sans voiture, avant de pérenniser ou non la mesure.

Par la présente, il est donc demandé au Conseil communal d'élaborer un projet pilote de vieille ville sans voiture.

Groupe PCSI, Florine Jardin

Delémont, le 26 mai 2025